

**Interpellation** au Collège communal, en application du ROI du conseil communal de la Ville de Liège - Conseil communal du 23 novembre 2020

**Concerne : Quelle gestion de la prostitution à Liège ?**

Monsieur le Bourgmestre,

La question de la prostitution à Liège est revenue à l'avant plan de l'actualité, notamment avec le triplement de la taxe communale sur les bars, qui passe de 5 000 à 15 000 euros par an. Des recours ont été introduits au Conseil d'Etat dont l'arrêt est attendu en janvier... La crise du COVID a également renforcé la précarité pour les travailleuses du sexe.

C'est l'occasion d'aborder cette question sensible : quelle gestion de la prostitution à Liège ?

Je ne vais pas rappeler toutes les péripéties d'un Eros center à la liégeoise, soit une infrastructure physique où la prostitution est encadrée. Il était envisagé rue Varin et censé ouvrir suite à la fermeture des salons du quartier cathédrale en 2009. Ce projet avait capoté suite aux réticences des sociaux-chrétiens alors dans la majorité. Il semble aujourd'hui au point mort et ce, malgré l'abandon d'un projet similaire à Seraing, qui était censé prendre le relais pour l'agglomération.

Même s'il ne reste plus aujourd'hui que 7 bars tous situés rue Varin, contre 135 dans les années 90, la prostitution ne se résume pas aux vitrines. Il y a également la prostitution de rue. Elle est restée fort présente dans le quartier Cathédrale-Nord.

Il y a un an, vous aviez dévoilé, M. le Bourgmestre, votre intention d'apporter une réponse rapide et adaptée au phénomène, en évoquant notamment la piste d'une zone « P », soit la création, dans le centre-ville, d'une zone où la prostitution serait tolérée et, dans une certaine mesure, encadrée (en matière de sécurité et de salubrité). Cette zone pose évidemment un certain nombre de questions : il s'agit de savoir où créer cette zone ? Quel accord avec l'autorité judiciaire également ?

**Voici mes questions :**

- Un Eros center à Liège est-il encore à l'ordre du jour ?
- Où en est le projet de création d'une zone « P » à Liège ?

Merci pour vos réponses

**François Pottié**, conseiller communal de la Ville de Liège